A toutes les listes de candidats aux élections municipales de Bourg La Reine

A l'attention de M. Christophe Bonazzi

,

#### Monsieur,

A l'occasion des élections municipales, plusieurs associations de solidarité réginaburgiennes, sensibles aux personnes en difficulté à Bourg-la-Reine, se sont retrouvées pour rappeler qu'il existe, dans notre ville notamment, un nombre important de personnes qui vivent des situations de précarité et qui rencontrent entre autres des difficultés importantes de logement.

Sur la base de leurs expériences quotidiennes et des éléments chiffrés recueillis par l'OPML92 que nous vous engageons à lire (Voir pièce jointe ou <a href="http://www.precaritelogement92.fr/wp-content/uploads/2019/12/Municipales 2020-92014.pdf">http://www.precaritelogement92.fr/wp-content/uploads/2019/12/Municipales 2020-92014.pdf</a>), elles ont repris les sujets qui leur semblaient importants sur la ville . Elles ont souhaité, de façon neutre, à s'adresser à toutes les listes des candidats se présentant à la mairie de Bourg La Reine. Vous trouverez ci-joint la liste de ces sujets classés en quatre thèmes :

- Dispositifs auprès des plus démunis.
- Le logement Social
- Le quartier des Bas Coquarts
- Communications entre les associations de solidarité et la commune.

Ces associations souhaiteraient connaître la manière dont chaque liste prendra en compte ces sujets dans son programme. Les questions vous sont clairement posées et sont présentées de la même manière à chaque liste.

Nous pensons important, pour la vitalité du débat démocratique, que vous vous positionniez sur ces questions. Une réponse écrite de votre part permettra de nourrir notre interrogation sur ce sujet qui concerne tous les réginaburgiens. Notre lettre ainsi que les réponses des listes, attendues dans le délai de trois semaines au plus tard après réception de la présente, seront publiées et partagées. Elles mettront ainsi en avant les engagements de chacun. Ce sera notamment une mise en ligne sur le site internet du

« Collectif Citoyens Fraternels 92» qui réunit une vingtaine d'associations solidaires sur le département qui accueillera vos réponses.

Nous sommes à votre disposition pour vous rencontrer et approfondir les sujets évoqués.

Nous vous remercions de votre engagement, et vous prions d'agréer Madame, Monsieur l'expression de notre considération.

Pierre Maréchal (Habitat et Humanisme)

Bernard Fourniou (Secours Catholique)

Adresse mail: citoyens.fraternels.blr@gmail.com

PJ: - Sujets identifiés par les associations de solidarité de Bourg-la-Reine

- Les chiffres clés de l'OPML92 concernant l'avenir des populations précaires de Bourg-la-Reine

Sujets identifiés par les associations de solidarité de Bourg-la-Reine signataires

# 1) Dispositifs auprès des plus démunis.

La mise à l'abri est une urgence sociale préoccupante dans la région Ile de France. Pour y répondre l'Etat demande aux collectivités locales de mettre à disposition des bâtiments pour les transformer en centre d'hébergement et d'encourager les initiatives pour favoriser l'accompagnement des familles hébergées. Quelle est votre position par rapport à cette approche ?

**Un dispositif d'accueil grand froid** a été mis en place récemment par la mairie. Ce dispositif repose sur des bénévoles de la Croix-Rouge et sur des personnels de la mairie pour la nuit, organisation minimaliste qui est fragile ; Comment envisagez-vous de renforcer ce dispositif ?

Envisagez-vous de proposer d'autres possibilités, par exemple, l'ouverture d'un accueil de jour, d'un accueil de nuit pendant toute la période hivernale ?

#### **Domiciliation**

Que l'on soit domicilié par le CCAS ou par la Croix Rouge qui assurent ce service pour les personnes le demandant sur Bourg La Reine, le nombre de domiciliations de la commune (16) est faible. Pourtant, c'est une obligation du CCAS et un droit essentiel pour permettre aux personnes d'accéder à d'autres droits. Que pensez-vous faire pour augmenter l'accès à ce droit fondamental ? Envisagez-vous de mettre en place au-delà de ce service un suivi social pour ceux qui y sont domiciliés ?

#### L'accès digne à l'alimentation pour tous.

Grâce à l'AGF qui a repris un service assuré autrefois par le CCAS, un relais alimentaire est assuré pendant toute l'année à proximité de la gare de Bourg La Reine. Une cinquantaine de familles y sont aidées régulièrement. Avec les travaux de la gare, les locaux accueillant ce relais doivent être détruits.

Envisagez-vous une solution pour le remplacer dans un lieu à proximité de la gare ou du centre ville ?

Ce service repose sur le bénévolat de l'AGF. La fourniture de l'aide alimentaire ou d'autres biens d'urgence implique de disposer de ressources à la hauteur des besoins et de redéfinir la subvention apportée par le CCAS. Comment comptez-vous aborder cette question pour ne pas faire reposer sur les bénévoles la recherche des financements supplémentaires d'autant qu'aujourd'hui ils n'arrivent plus à fournir les produits élémentaires d'hygiène ?

Il n'existe pas aujourd'hui de lieu pour que les plus démunis puissent trouver un endroit chaud, prendre un repas ou café chaud, se laver. N'est ce pas l'occasion d'adjoindre de nouveaux services à ce lieu ou ailleurs?

D'une façon générale, qu'envisagez-vous au-delà de l'aide alimentaire d'urgence pour développer des projets d'accès digne à l'alimentation pour tous ?

#### L'aide aux démarches administratives

L'éloignement des antennes administratives et le passage au numérique posent des problèmes très difficiles tant aux personnes âgées qu'aux plus démunies. Le projet Maison France Service déjà instauré dans 460 villes (dont une à Antony au Noyer Doré) peut répondre à cette préoccupation.

Envisagez vous une maison sur Bourg La Reine ou d'instituer un bus service qui pourrait circuler notamment sur le quartier des Bas Coquarts ?

Cette structure pourrait elle s'occuper des dossiers logement DAHO-DALO, des dossiers des migrants ?

Voyez-vous d'autres solutions de proximité pour répondre à ces besoins?

### 2) Le logement Social

Comme vous le savez, la Loi SRU demande à ce que les villes atteignent, d'ici 2025, **25% de logements sociaux.** 

Même si le nombre de logements sociaux a progressé, nous sommes sur Bourg La Reine encore en retard (18,4% selon étude jointe) alors que les besoins sont très importants (1137 demandes selon étude jointe). Même les personnes qui font fonctionner la ville (infirmière, aide-soignante, policiers, professeur des écoles, éboueurs,...) sont obligées de se loger loin et souhaiteraient s'en rapprocher avec des loyers correspondant à leurs possibilités. Quelles dispositions envisagez-vous de prendre pour atteindre cet objectif, ce qui nous évitera le risque d'être déclaré en carence, de payer des pénalités et de voir Bourg-la-Reine comme une commune qui ne contribue pas à la crise du logement ?

Des logements en projet de construction pour répondre à la Loi SRU concernent pour une grande part des logements d'étudiants qui, au titre de la loi SRU comptent autant qu'un logement familial.

Comment construire de nouveaux logements facilitant l'installation de jeunes adultes et des ménages avec enfants ?

Quelle proportion de PLAI (logements sociaux à bas loyer)?

Avez-vous l'intention de soutenir, au niveau du Territoire VSGP, la création d'un Organisme Foncier Solidaire acteur du foncier dont l'objet est de constituer un parc pérenne d'accession à la propriété ou à la location à destination des ménages modestes? Quel est le programme que vous comptez développer ? Comment ?

Le Foyer Jeunes Travailleurs de Bourg La Reine répond à une réelle demande d'aider des jeunes à s'intégrer dans le monde professionnel le temps pour eux d'avoir des revenus assez solides pour accéder au logement social et pour les plus solides d'entre eux de finaliser leur formation professionnelle.

En la matière, la demande est importante et Bourg La Reine présente dans le domaine des logements adaptés (résidences sociales, pensions de famille...) un retard important. ((2,2 places pour 1000 habitants alors que la moyenne est de 8,8 places sur la métropole du Grand Paris) (Voir P. jointe))

Quel soutien envisagez-vous de réaliser pour faciliter le développement de ce type de foyer qui constitue un exemple d'intégration et de mixité sociale ? On pourrait également évoquer les pensions de famille pour les plus fragiles ?

La loi Egalité Citoyenneté a donné des objectifs ambitieux en terme de relogement des publics prioritaires au titre du droit au logement ( DALO..). Comment comptez-vous en faire une priorité ?

Plus globalement, cela pose la question de l'intégration dans la cité des familles en difficultés de logement (par exemple les familles logées temporairement dans les 26 Solibails recensés sur la commune) pour lesquelles une mobilisation, au-delà du soutien des travailleurs sociaux, devrait être imaginée.

### 3) Le quartier des Bas Coquarts

C'est un quartier de non mixité sociale comme le montre clairement la carte sur la répartition de pauvreté figurant dans l'étude OPML jointe.

- Quelles dispositions comptez-vous prendre pour **favoriser la mixité sociale** et faire en sorte que les familles ayant besoin d'un logement social aient envie d'y aller? La sécurité de tous, la propreté, l'accès à la culture et aux loisirs sont indispensables pour un bon développement.
- Au-delà du renforcement de l'entretien et de la protection des immeubles, ne faut-il pas imaginer une offre culturelle renforcée de proximité avec les personnes et des structures relais, initier des projets de mixité entre la maison le « trois mâts » et la médiathèque ?
- Quelle place mettez-vous dans votre programme pour ce quartier qui a besoin plus qu'un autre d'être intégré aux autres ?
- L'emploi des personnes à faible qualification est un facteur d'exclusion. Comptezvous vous impliquer pour apporter des solutions déjà expérimentées comme :
  - o les entreprises à but d'emploi (territoires zéro chômeurs de longue durée),
  - le Dispositif Premières Heures, qui met en place des activités visant l'insertion professionnelle des personnes en grande exclusion sociale par le biais de mise en activité graduelle avec un accompagnement professionnel et social



## COLLECTIF CITOYENS FRATERNELS 92

## POUR VIVRE ENSEMBLE DANS LES HAUTS-DE-SEINE

renforcé. ( <a href="https://citoyensfraternels.org/initiatives/le-dispositif-premieres-heures">https://citoyensfraternels.org/initiatives/le-dispositif-premieres-heures</a>),

- développer la pratique des clauses sociales dans les marchés publics de la commune, soutenir les entreprises sociales et solidaires ?
- Comptez-vous soutenir un programme efficace de soutien à l'insertion professionnelle pour les personnes, et notamment les jeunes et les plus éloignés de l'emploi ? Comment ?

### 4) Communications entre les associations de solidarité et la commune.

Avez-vous envisagé, comment, sur ces questions, nos associations composées de citoyens de notre ville, puissent vous aider/collaborer dans un vrai partenariat avec votre équipe pendant votre mandature ?

Par exemple, comptez-vous réaliser chaque année un bilan social (en relation ou non avec le territoire VSGP), réunir les associations pour avoir leur avis, monter ensemble des projets, organiser un débat en conseil municipal avant la préparation du budget ?